



INFOS AEDZRP n° 202 SEPTEMBRE 2024

<http://www.aedzrp.com>

aedzrp44@gmail.com

<https://coordinationseveso.wordpress.com>

**De Saint-Nazaire à Donges, l'État
met la pollution sous le tapis**
6 septembre 2024 Samy Archimède SPLANN

**Fuite d'hydrocarbures à la raf de Donges en
décembre 2022. TotalEnergies a caché les résultats
d'une étude sur une pollution de l'air**
France télévision 060902024

**Donges : 20 mois après la fuite à la
raffinerie, le rapport sur l'impact
sanitaire enfin publié**

Donges de Hélène Roussel

Vendredi 6 septembre 2024 à 15:14 France Bleu Loire Océan

**Fuite d'essence à la raffinerie TotalEnergies :
trois choses à savoir sur le rapport d'enquête**

[Presse Océan](#) Malo RICHARD. Publié le 06/09/2024 à 19h54

Confiance rompue

Pas de quoi rassurer les militants de l'AEDZRP qui le disent haut et fort, "la confiance est rompue avec TotalEnergies, avec l'État aussi qui préfère protéger ses multinationales que la santé de sa population. Les habitants auraient au moins dû être prévenus des risques". Les associations réclament une autre enquête. Cette fois avec l'IGAS, l'inspection générale des affaires sociales.

COMMISSION DE SUIVI DE SITE: Raffinerie Total . mardi 6 septembre 2024

Communiqué de presse de l'AEDZRP - 7 septembre 2024

LA FABRIQUE DE L'IGNORANCE DEMEURE.

Une commission de suivi de site exceptionnelle ayant pour objet la présentation des conclusions du rapport de l'INERIS (Institut national de l'environnement industriel et des risques) suite à la fuite de naphtha sur le bac P551 le 21 décembre 2022 s'est réunie le 6 septembre à la Mairie de Donges. Présidée par le sous Préfet, elle regroupait notamment les services de la DREAL, les responsables du site industriel TotalEnergies, des élu.es locaux, l'Agence Régionale de Santé, des représentants des salarié.es et des associations.

Pour l'AEDZRP, vigilante sur ce dossier depuis la date de l'accident, pressentant un risque sanitaire pour les habitant.es ayant inhalé pendant plusieurs jours de fortes vapeurs de benzène à des concentrations très élevées, il s'agissait d'entendre:

- les explications de l'industriel qui a soustrait à la connaissance du public pendant près de 20 mois le rapport de l' INERIS. Ce document exploitait les données air fournies par Air Pays de la Loire pour évaluer les risques sanitaires suite à la fuite.
- celles du représentant de l'État qui n'a pas manqué de relayer le discours de l'exploitant.
- l'Agence Régionale de Santé restée silencieuse pendant toute la durée de l'accident.

Malgré nos nombreuses alertes, nos interrogations, nos affirmations, l'industriel, l'État, le Maire de la commune ont toujours répondu attendre le rapport INERIS et préféré railler les propos de l'AEDZRP.

Ce qui s'est passé à l'occasion de cette CSS est cocasse et affligeant. Les mêmes qui clamaient haut et fort la nécessité de connaître le rapport de l'INERIS n'ont eu de cesse de le contester, d'en minimiser le sérieux, l'importance et de le faire apparaître comme "*un point d'étape*" dicit le représentant de TOTAL alors qu'il était bel et bien un rapport final de l'INERIS dans sa version 3 disponible dès le 20 janvier 2023.

Cette nouvelle stratégie n'avait qu'un seul objectif, continuer à faire diversion et détourner l'attention pour mettre en avant le seul Mémo de Total du 31 mai 2024.

L'objet de cette CSS n'était donc plus la présentation des conclusions du rapport de l' INERIS mais une discussion autour du document de l'industriel.

Seuls, le Maire de Montoir de Bretagne, les représentants AEDZRP, MNLE, salarié.es de Total se sont révoltés sur la gestion calamiteuse de cet accident et sur les risques imposés à la population exposée aux concentrations très fortes de benzène.

A la question portant sur le manque d'implication de l'ARS et l'absence d'alerte en direction de population, voire des structures médicales, sa représentante répondait que "la probabilité de développer un cancer est infinitésimale". Cette réponse ne rassurera vraisemblablement pas les habitants !

Quant aux propos du maire de Donges, il préférerait tourner le dos à l'événement "*ne pas refaire le match*", résumant l'avis critique de l' INERIS à une querelle d'experts, incapable de répondre avec précision aux interrogations de la population. Il choisissait plutôt de s'interroger afin de savoir si le nombre de "retour d'expérience" (RETEX) était suffisant pour lui permettre de décider ce qu'il conviendrait de faire si un nouvel accident devait se produire :

- Quelle communication ? Alors qu'il était resté bien silencieux pendant toute la durée de l'accident hormis le premier jour où il avait annoncé que tout serait terminé le soir même ...
- Évacuation ou pas de la population ? Se dédouanant au passage en rappelant que cette décision n'était pas de son ressort

Pourquoi, alors, était-il aux abonnés absents lors du RETEX du 9 février 2023 ? Pourquoi aucun élu Dongeois n'était présent à cette rencontre pour porter les inquiétudes et les demandes de la population ?

Drôle de façon de vouloir participer à la protection des habitant.es !!!

La longue tirade du directeur de l'unité départementale de la DREAL tentant de convaincre les participant.es que les données avaient toujours été mises à disposition de la population est non seulement inexacte mais ne répond pas aux interrogations des riverain.es. Oui les résultats des

mesures de la qualité de l'air réalisées par Air Pays de la Loire ont bien été publiées sur son site dès le 9 janvier 2023. Malheureusement, il s'est bien gardé de répondre à la question de la non publication du rapport de l' INERIS du 20 janvier 2023.

Les habitant.es ne peuvent plus accepter de messages catégoriques du type "pas d'impact sanitaire" et encore moins comme indiqué dans le dernier communiqué de la Préfecture le 6 septembre de formulations obscures telles que "au regard des données scientifiques disponibles, des concentrations moyennes estimées et de la durée d'exposition, si un effet sanitaire (non cancérigène) ne peut être formellement exclu, il est considéré comme improbable au regard en particulier de son caractère réversible."*

L'État doit tirer toutes les conséquences de l'événement du 21 décembre 2022 afin de ne pas reproduire une gestion aussi déplorable.

L'AEDZRP reste fidèle aux conclusions du rapport de l'INERIS qui confirme "*un dépassement, pour 4 jours, du critère d'acceptabilité des risques pour les riverain.es au niveau des quartiers implantés sur la commune de Donges; Les risques sanitaires sont exclusivement portés par le benzène dont la concentration moyenne journalière dépasse pour ces 4 jours la valeur toxicologique de référence pour l'exposition aiguë considérée*".

Elle réitère son exigence auprès de l'État, de l'industriel, de la commune, d'une réunion publique en présence d' Air Pays de la Loire, de l'ARS et de l'INERIS.

* réversibilité: aucune étude n'a à ce jour prouvé ce phénomène de réversibilité chez l'homme .

Stéphane BODINIER Membre de la CSS présent le 6 septembre

Marie Aline LE CLER Présidente de l'AEDZRP



L'AEDZRP réclame une réunion publique à Donges au sous-Préfet de Saint Nazaire

courrier du 10 septembre 2024

à **Monsieur le sous PRÉFET de Saint Nazaire**

Objet: Organisation d'une réunion publique à Donges

Monsieur le sous-Préfet,

La réunion de la commission de suivi de site exceptionnelle s'est tenue le 6 septembre 2024, le rapport final de l'INERIS en date du 20 janvier 2023 ayant été porté à la connaissance des membres de la CSS le 22 août 2024.

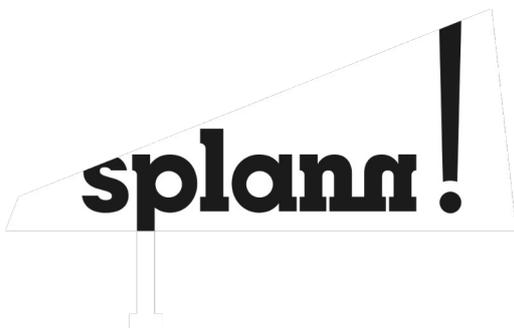
Comme nous l'avons réclamé à de nombreuses reprises, nous réitérons notre demande d'une réunion publique organisée à Donges en présence des représentants de l'Etat, de la DREAL, de l'Agence Régionale de Santé, d'Air Pays de la Loire, de l'INERIS, de l'industriel, des maires de Montoir-de-Bretagne et de Donges.

Persuadés que vous répondrez favorablement à notre demande, nous vous prions de croire, Monsieur le sous-Préfet, à l'assurance de notre considération

FUITE D'HYDROGENE SUR LE SITE DE LA RAFFINERIE

Le 10 septembre 2024, une fuite d'hydrogène enflammée était détectée à 10 h 55 sur une ligne d'hydrogène du site TotalEnergies. Le POI était déclenché. C'est une entreprise prestataire, travaillant sur ce site classé Seveso, qui a donné l'alerte en entendant du bruit (OF 10092024).

Le 11 septembre 2024, l'exploitant précisait: "Les opérations de mise en sécurité de l'installation, initiées au déclenchement du POI mardi 10 septembre matin, ont été finalisées dans la nuit. Le POI a été levé à 2h05, en accord avec les autorités. Au contact de l'oxygène, l'hydrogène brûle : « La flamme fait quinze centimètres de haut », précise la direction de TotalEnergies.



Lu dans l'enquête publiée par SPLANN, média d'investigation en Bretagne en septembre 2024 (extraits)

Donges et sa raffinerie : la fin d'une idylle
(<https://basta.media/Donges-et-sa-raffinerie-Total-la-fin-idylle>)

Ce 4ème volet de l'enquête proposée par le journaliste Samy Archimède rapporte les propos de Rémy Klein (ex-élu municipal) et François Chéneau, maire de la commune

Nous avons retenu aussi ceux d'un dongeois (extraits) qui s'exprime sur le sujet.
"Je peux comprendre des témoignages nostalgiques d'une certaine époque (notamment Antar, où j'ai entendu beaucoup de bien des anciens employés d'alors). Mais il semblerait que certains soient restés bloqués dans le passé et s'obligent à garder des œillères. Même mon père, qui y travaillait, n'hésitait pas à dire, dans les années 90, « ça marche mal » lorsqu'il y avait des fumées noires aux torches (pas comme maintenant où l'on essaie de nous faire croire que c'est normal)."

ILS ONT ACCEPTE LA DEPENDANCE* (*AEDZRP)

Pendant des décennies, la raffinerie TotalEnergies de Donges a tissé sa toile sur la commune tout en payant « généreusement » ses salariés et en faisant profiter ses habitants de copieuses retombées fiscales. Aujourd'hui, alors que ces avantages se sont en bonne partie volatilisés, les Dongeois vivent toujours sous la menace de ce site pétrochimique.

Les propos les plus problématiques des élus:

"Manifestement, quelque chose s'est brisé dans la relation entre Total et les Dongeois. « On avait un pacte après-guerre : la raffinerie allait amener de l'emploi et des recettes fiscales ; en contrepartie, il y aurait des nuisances, des pollutions. Aujourd'hui, on a certes beaucoup moins de pollutions qu'à l'époque, mais tout ce qui constituait l'atout de la raffinerie a disparu », estime François Chéneau, député.

« Avec mon frère Pierre, devenu plus tard directeur, on y travaillait déjà quand on était étudiants, en tant qu'aide-opérateurs. On gagnait presque deux fois plus que notre père qui était ouvrier aux Chantiers de l'Atlantique ! »

« Tout le monde grattait à la porte pour entrer chez Antar [le propriétaire de l'époque, ndlr]. On avait 14 mois de salaire et aussi une prime de tonnage, versée en février, un véritable jackpot ! », s'exclame-t-il.

Cette relation étroite entre la ville et la raffinerie s'illustre jusque dans la composition du conseil municipal : « J'ai été adjoint d'un maire, René Drelon, qui était salarié de la raffinerie. Avant René Drelon, il y avait Alexandre Gravel, ancien chef de la sécurité de la raffinerie [...].

« Il n'y a que deux villes qui ont dû changer de site à cause de la guerre », conclut François Chéneau. Donges et Oradour-sur-Glane, le célèbre village de Haute-Vienne dont la population a été massacrée par l'armée allemande le 10 juin 1944. "
